
LE CABINET

LE DIRECTEUR DE CABINET

Abidjan, le 29 OCT 2025

N° 2604 / MEMFMA/DGFP/DGAPCE/kbn-tak

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires désireux de faire acte de candidature en tant que titulaires ou suppléants aux élections législatives du 27 décembre 2025 qu'il est ouvert un guichet exclusivement dédié à la réception des demandes de mise en disponibilité.

Ce guichet est situé dans le hall de l'immeuble principal du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

Les intéressés doivent fournir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée à Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;
- Le dernier acte de nomination ou de promotion de l'intéressé (e) ;
- La photocopie de la Carte Nationale d'Identité de l'intéressé (e).

Il convient de souligner que conformément aux dispositions légales en vigueur, ladite disponibilité ne sera effective qu'en cas d'élection.


Nassere KABA